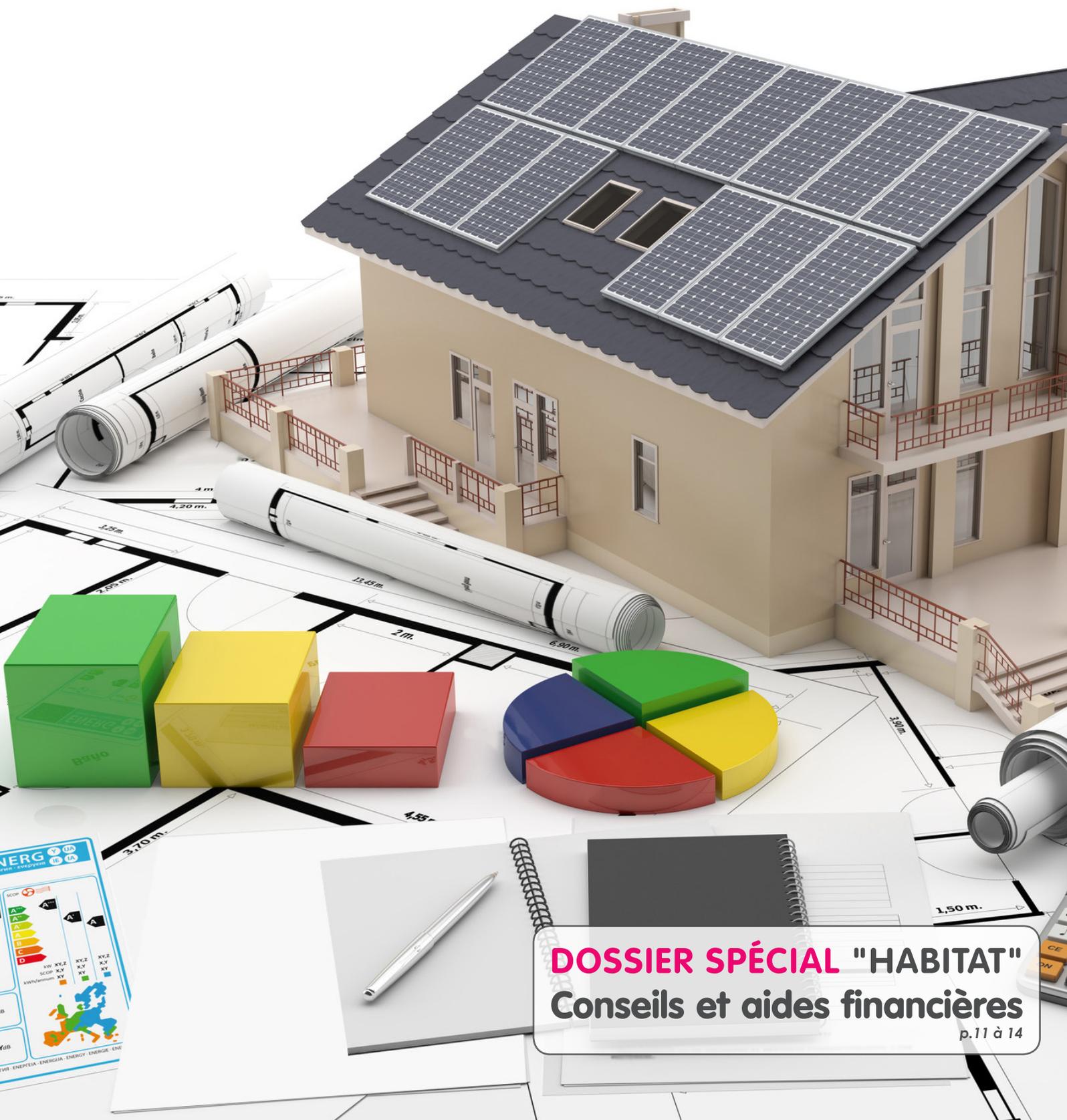


Agglomag

agglo
BOCAGE BRESSUIRAIS

Magazine de l'Agglomération du Bocage Bressuirais

N°3 - Novembre 2015



DOSSIER SPÉCIAL "HABITAT"
Conseils et aides financières

p.11 à 14

Sommaire

- 3 Édito
- 4-5 Retour en images
- 6-7 En bref
- 8-9 Economie : s'implanter sur le territoire
- 10 Ressources Humaines : étude sur l'organisation interne
- 11 à 14 DOSSIER : habitat "conseils et aides financières"
- 15 Milieux aquatiques : programme pédagogique
- 16-17 Déchets : nouveau service de collecte
- 18-19 Culture : programmation culturelle
- 20 Politique de la ville : contrat de ville - quartier de Valette
- 21 Jeunesse : des lieux pour s'informer
- 22 Tourisme : tourisme d'affaires
- 23 L'Agglo pratique

Suivez l'actu

Si vous ne recevez pas ce magazine, appelez le 05 49 81 19 00

Abonnez-vous à notre lettre d'information électronique sur www.agglo2b.fr

Retrouvez-nous également sur Facebook www.facebook.com/agglo2b



Agglomération du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184
79304 Bressuire Cedex
05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr
www.agglo2b.fr



AGGLOMAG

Magazine édité par l'Agglomération du Bocage Bressuirais

Dépôt légal Novembre 2015

N° ISSN : 2425-5025

Tirage 34 000 exemplaires

Directeur de la publication

Jean-Michel Bernier

Directeur de la rédaction

Philippe Body

Rédaction

Services communautaires

Graphisme Créaprimé

Conception Service Communication

Photos Agglomération du Bocage Bressuirais, Fotolia (couverture et der), Emmanuel Ligner (p.18), Doume (p.19), Jolly l'impression créative (p.22)

Illustrations Freepik

Impression Imprimerie Fazilleau
Papier PEFC issu de forêts gérées durablement
Ne pas jeter sur la voie publique



L'Agglomération du Bocage Bressuirais prend lentement sa place dans le paysage du Bocage. Elle est déjà reconnue comme partenaire incontournable pour le monde économique. Conseils, répertoire des bâtiments ou terrains disponibles, aides au développement, membre du club des entreprises, tout l'éventail de ses capacités permet à la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais d'être un interlocuteur crédible. D'autres domaines continuent à rendre les services qu'est en droit d'attendre la population (aides à la personne, soins infirmiers, centres de loisirs pendant les vacances...). Deux services toutefois, nous interpellent :

- Le périscolaire :

Nous n'avons pas la compétence scolaire ce qui conduit à quelques difficultés d'organisation quant aux horaires et disponibilités de personnel. C'est la raison pour laquelle nous étudions la possibilité, tout en gardant la compétence, d'en déléguer l'exécution aux communes ou structures associatives pour plus de proximité et de réactivité.

- Les transports :

Nous avons actuellement quatre formes de transport.

1. Les transports scolaires qui, au 1er janvier, passent sous la responsabilité de la nouvelle Région.
2. Les transports par ligne qui desservent ou traversent notre territoire, anciennement assurés par le Conseil Général avec des véhicules et des horaires peu compatibles avec les besoins de la population.
3. Les transports à la demande (TAD) qui fonctionnent plutôt bien et qui semblent adaptés à notre territoire.
4. Les transports intra-muros sur la ville de Bressuire.

Les circuits mis en place peinent à trouver leur clientèle. Les premiers résultats sur la fréquentation devraient permettre d'adapter l'offre.

Nous allons intégrer au 1^{er} Janvier la nouvelle Région Aquitaine - Poitou-Charentes - Limousin. Ce n'est pas sans quelques craintes mais avec toutefois quelques espoirs.

Quelques craintes, parce que l'éloignement du centre de décisions que sera Bordeaux devra être compensé par une implication très forte des nouveaux conseillers régionaux, qui seront élus les 6 et le 13 décembre prochains. De même, notre présence en tant que responsables de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais - Elus ou cadres - dans les réunions stratégiques, sera naturellement une difficulté.

Quelques espoirs. Le fait d'être un territoire limitrophe peut constituer un inconvénient quant à l'éloignement mais aussi un avantage dans les liens entre Bordeaux et Nantes. De plus, la puissance économique de cette nouvelle Région peut nous laisser espérer une politique des transports dynamique et novatrice, je pense en particulier à la nationale 249 Nantes - Poitiers - Limoges.

Dans cette perspective, il nous faut affermir les atouts de notre Bocage en développant en particulier ses équipements structurants. Les travaux pour le nouveau site du **Centre Hospitalier sur Faye l'Abbesse** sont commencés, avec une perspective d'installation des nouveaux services dans le courant du 1^{er} semestre 2018.

L'extension de Bocapole, qui fête en 2016 ses 10 ans d'existence, doit conforter son impact économique. Dans le courant de l'année 2016, doivent être construites deux nouvelles halles de 1.800 et 1.200 m² destinées à des manifestations agricoles ou économiques, avec un coût de location très bas, permettant ainsi une utilisation accrue du site qui accueille pourtant déjà plus de 120 manifestations par an.

Le lancement du projet Val de Scie à Nueil-Les-Aubiers.

Cet équipement de loisirs original, basé principalement sur la création d'une baignade d'eau naturelle de 1.850 m², doit permettre non seulement d'accélérer le développement de l'opération "cœur de ville" de cette commune mais également d'offrir une répartition équilibrée des principaux espaces de loisirs aquatiques sur notre territoire.

Le regroupement de nos services :

Il est impératif de regrouper nos services sur un seul site, à savoir ce qui est convenu d'appeler aujourd'hui « la Maison de l'Emploi » : pour l'image de l'Agglo2B, l'identité de ses structures, créer un sentiment d'appartenance pour le personnel et diminuer les coûts de fonctionnement. Cela n'empêchera pas de maintenir dans les communes intermédiaires des antennes de services et des permanences. Ce projet est extrêmement complexe, puisqu'il nécessite préalablement la construction de nouveaux bâtiments et donc le déménagement d'un certain nombre de sites hébergés dans l'immeuble actuel (Maison de l'Emploi, Cap Emploi, CIO).

Le bilan de la saison estivale et touristique apparaît comme positif. Les changements d'orientation pour Pescalis, les animations créées au fil du temps sur notre territoire ont recueilli l'aval du public et ont permis de nous rencontrer.

En cette fin d'année, nous allons pour beaucoup retrouver l'ambiance familiale. Que cela ne nous empêche pas d'avoir une pensée pour les personnes isolées, les réfugiés, tous ceux qui sont dans la peine et dans la souffrance.

Je vous souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année et exprime pour vous et vos proches mes vœux de bonheur et de santé pour l'année 2016.

Jean-Michel BERNIER

Président de l'Agglomération du Bocage Bressuirais
Maire de Bressuire



27 JUILLET

Le Logis de la Jobtière situé à la Ronde, commune de la Forêt sur Sèvre accueillait le public **des visites estivales**, proposées par l'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais en partenariat avec les communes participantes. Du patrimoine, de la botanique et une pincée d'humour ont accompagné les 790 personnes qui ont participé aux 10 visites estivales 2015.



12 SEPTEMBRE

Jean-Michel Bernier, Président de l'Agglomération, et Marie Jarry, Vice-Présidente en charge des Politiques Culturelles, ont ouvert la **saison culturelle de Scènes de Territoire** au Théâtre à Bressuire.



23 SEPTEMBRE

Jean-Pierre Brunet, Vice-président en charge de la Mobilité et des Transports à l'Agglomération et Pierre Lapeyre, directeur de la MFR Sèvre Europe ont signé une **convention de partenariat dans le cadre de l'enquête "déplacement-mobilité"** réalisée par les étudiants BTS Développement, animation des territoires ruraux.





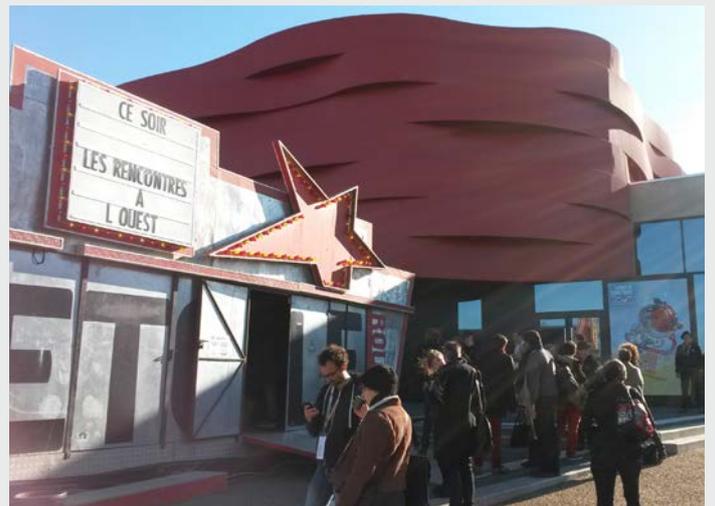
25 SEPTEMBRE

En présence de Philippe Mouiller, Sénateur-Maire de Moncoutant et Yolande Séchet, Vice-Présidente en charge de la Petite-enfance, Enfance à l'Agglomération, élus, partenaires, parents et enfants étaient réunis pour fêter les **10 ans du multi-accueil les Calinoux** situé à Moncoutant.



6 OCTOBRE

Lancement officiel de la plateforme **ACT'E**, dispositif qui vise à faciliter votre projet de rénovation énergétique en dispensant un accompagnement personnalisé. En présence de Gilbert Favreau, Président du Conseil départemental, Catherine Puaut, Vice-Présidente à l'Agglomération, Jérôme Baloge, Président de l'Agglomération du Niortais et Pierre Rambault, Communauté de communes du Thouarsais.



2 NOVEMBRE

Le Théâtre accueillait la **6^{ème} édition des Rencontres à l'Ouest**, manifestation interrégionale ayant pour but de favoriser la circulation des artistes et des projets. 12 équipes artistiques ont été invitées à présenter un projet en cours de création... Autant de parcours, d'univers, d'esthétiques et de formes à découvrir...



Gestion des déchets

Devenez papa ou maman poule !

Afin d'innover sur la thématique de **réduction des déchets de cuisine** (qui représentent près de 35 % de la composition de notre poubelle), l'opération « **Devenez papa ou maman poule !** » avait été lancée l'année dernière par le service gestion des déchets.

Un couple de poules pondeuses a été offert à 20 familles-témoins du territoire et pendant 6 mois, nous leur avons demandé de peser les déchets alimentaires donnés aux poules.

L'objectif : collecter des chiffres fiables sur la consommation de déchets par les poules et la production d'œufs.

Voici donc les résultats obtenus par les 20 familles :

- Quantité de déchets donnés aux poules : **1 135 kg**
 - Nombre d'œufs récoltés : **5 189**
 - Soit pour une famille de 3 personnes : 120 kg détournés (moyenne de 10kg par mois) sur 530 kg d'ordures ménagères produits dans un foyer de 3 personnes
- ⇒ **20% de réduction des déchets**



1 couple de poules offert à 100 familles !

Suite au succès de cette opération, les élus de l'Agglomération ont décidé d'**offrir un couple de poules pondeuses à 100 familles du territoire en 2016.**

Des ateliers de construction de poulailler avec des matériaux de récupération (palettes...) seront également proposés aux foyers sélectionnés.

Un formulaire d'inscription est en ligne sur notre site www.agglo2b.fr (pour toute information, contactez le service gestion des déchets au 05 49 81 15 15).

Attention : seules les 100 premières familles pourront bénéficier de cette offre !

Petite enfance

A vos marques, prêts, colorez !

Cette année, le service petite enfance de l'Agglomération du Bocage Bressuirais a choisi de travailler autour du thème des couleurs avec le projet d'éveil sensoriel "Colorissimômes".

L'idée est de favoriser l'éveil sensoriel du tout petit et de faire en sorte que les professionnelles de structures différentes se rencontrent autour d'un projet commun.



Pour que les tout-petits en voient de toutes les couleurs, de nombreuses activités vont être proposées : chansons, histoires, spectacles, décorations, recettes, ateliers créatifs, jeux sensoriels, de découverte et de manipulation...

Les équipes des Multi-accueils petite enfance, les Relais et les assistantes maternelles préparent également des valises pleines de surprises. Elle sera bleue dans le Bressuirais, verte dans le Moncoutantais, jaune dans le Cerizéen et rouge dans l'Argentonnois.

Chacun pourra y introduire objets, chansons, recettes... en lien avec la couleur de la valise. Ensuite, les valises circuleront de site en site.

Les parents sont aussi sollicités et peuvent participer à l'aventure.

Portage de repas

Enquête : des usagers satisfaits



Au mois de mai dernier, le service du portage de repas du CIAS du Bocage Bressuirais a lancé une grande enquête de satisfaction auprès de l'ensemble des usagers servis en liaison froide. 208 personnes, sur 250 interrogées, ont répondu au questionnaire.

Quelques résultats :

- 89% des usagers, ayant répondu, se disent satisfaits du service proposé,
- 97% apprécient les échanges avec les porteuses de repas,
- 80% sont satisfaits ou très satisfaits de la qualité des repas fournis,
- 75% recommandent le service.

Ces informations et les échanges réguliers avec les usagers permettent au CIAS du Bocage Bressuirais de répondre au mieux aux attentes des seniors et de proposer un service de qualité.

Le service de portage de repas s'adresse aux personnes de plus de 65 ans et/ou aux personnes handicapées ou en incapacité momentanée. Il permet de garder une alimentation équilibrée, notamment en cas de retour d'hospitalisation, d'isolement ou d'apparition de la dépendance.

Contact :

CIAS - Service Portage de repas
05 49 81 75 75
social@agglo2b.fr



Centre aquatique

Et si vous appreniez à nager ?

Que ce soit pour vous ou votre enfant, les centres aquatiques de l'Agglomération proposent différentes formules de cours de natation pour toute la famille. De l'initiation au perfectionnement, tous les cours sont dispensés par des maîtres nageurs diplômés.

Vous ressentez une appréhension à l'approche de l'eau ou quand vous n'avez plus pied ? Les cours d'aquaphobie vous permettront de vaincre votre peur de l'eau tout en douceur.

Afin d'assurer un enseignement de qualité, le nombre de place par cours est limité. Pensez à réserver le plus tôt possible.

Plus d'infos : [www.agglo2b.fr / rubrique sports et loisirs](http://www.agglo2b.fr/rubrique_sports_et_loisirs)

Centre aquatique Coeur d'O à Bressuire - 05 49 80 71 90 - coeurdo@agglo2b.fr

Centre aquatique Aquadel à Cerizay - 05 49 74 49 06 - aquadel@agglo2b.fr



Culture

Le musée de Bressuire fait peau neuve !

La nouvelle muséographie aborde les thèmes inédits du fleuve Yprésis qui coulait autour de Bressuire il y a près de 60 millions d'années et présente l'actualité des fouilles au château.

Avec les nouvelles acquisitions du musée, découvrez l'art millénaire de la poterie à Saint-Porchaire. Et rencontrez un Bressuirais d'exception : Max Ingrand (1908-1969), un des plus grands verriers et vitrailliste du XXe siècle !

Entrée gratuite

Visite libre le 21 mai 2016

Visites guidées et ateliers sur rendez-vous

Contact :
05 49 74 32 24
musees@agglo2b.fr



Maison des Services

Un lieu d'information ouvert à tous

La Maison des Services de l'Agglomération située place Bergeon à Argenton les Vallées a pour mission d'orienter et aider dans les relations aux administrations et organismes publics.

Habitants et professionnels, la Maison des Services vous offre la possibilité en un même lieu :

- d'être accueillis par un agent,
- d'obtenir des informations,
- de trouver une aide pour effectuer des démarches administratives,
- d'utiliser internet pour contacter les administrations et organismes publics.

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 - 17h

Mardi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30

Mercredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30

Jeudi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30

Vendredi : 9h - 12h30

Contact : 05 49 65 12 12



Conseil communautaire

La prochaine séance publique se tiendra le mardi 15 décembre à 18h au Pôle Environnement (zone de Saint-Porchaire à Bressuire).

Retrouvez les comptes-rendus des assemblées sur www.agglo2b.fr, rubrique assemblées



S'implanter sur le territoire Une offre variée, des solutions immédiates

" En investissant sur notre territoire, vous serez idéalement situés au cœur de la dynamique atlantique. Au carrefour de la Vendée et du Maine et Loire, desservie depuis 2014 par la RN 249 (Nantes-Cholet Bressuire en 2x2 voies), l'Agglomération du Bocage Bressuirais vous offre un environnement propice à la réussite de votre projet : offre foncière variée, ateliers relais pour les jeunes entrepreneurs, accompagnement humain et financier, mise en réseaux ...

Installez votre entreprise au cœur d'un territoire reconnu pour son esprit d'entreprendre ! "



Philippe Brémond
5^{ème} Vice-Président

🌟 Foncier : un territoire bien maillé, une offre variée

- 60 parcs et zones d'activités répartis sur 26 communes :
 ⇒ 9 125 emplois
 417 entreprises
- 30 zones disposant de terrains immédiatement commercialisables dont 10 à moins de 10 minutes de la RN 249 (2x2 voies)
- 90 ha de terrains disponibles immédiatement

8

Desservi par la RN 249 et ses échangeurs, notre territoire offre des solutions d'implantations immédiates et adaptées à tous types et toutes tailles de projet :

- Une dizaine de parcs et zones d'activités aux abords immédiats de la RN 249,
- Des zones d'activités de proximité pour répondre aux demandes plus locales.

Avec des lots prédéfinis et des parcelles divisibles à la demande, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a adopté une politique tarifaire dégressive en fonction de la surface retenue.

5 bonnes raisons d'implanter son entreprise en zones d'activités :

- S'installer dans un environnement propice : site uniquement dédié à l'accueil d'entreprises,
- Disposer d'un terrain déjà équipé,
- Être plus visible, plus accessible,
- S'inscrire dans des dynamiques collectives (associations d'entreprises, réseaux professionnels),
- Bénéficier d'un accompagnement complet de la collectivité : choix du site, mise en relation avec les partenaires de l'emploi/de la formation, étude des aides financières, intégration au territoire et aux réseaux professionnels ...



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
05 49 81 19 00
economie@agglo2b.fr

@lphaparc un parc d'activités en plein essor

Le nom d'@lphaparc et plus précisément l'@ est dû à une offre Très Haut Débit (100 Mb/s) pour les entreprises d'@lphaparc grâce à l'installation au cœur du parc d'activités, d'un nœud de raccordement très haut débit, relié au réseau général de fibres optiques de France Télécom.

Date de création : parc d'activités réceptionné en 2006 en même temps que 6 ateliers relais construits sur @lphasud

Situation géographique :
Bressuire - Echangeur n° 16 de la RN 249

Vocation : artisanale et industrielle principalement

Nb d'entreprises / emplois : 35 entreprises / 400 emplois

Emprise du parc d'activités : 110 hectares

Surfaces occupées : 66 hectares dont plus de 40 ha commercialisés depuis 2006

Surfaces aménagées disponibles : 6,5 hectares

Projet d'extension : études préalables en cours pour l'aménagement d'@lphaest (le long de la RN249) et d'@lphaouest (le long de la RD - direction Cerizay ou Mauléon)



🌟 Immobilier d'entreprises

Une bourse des locaux à votre disposition...

La Communauté d'Agglomération dispose d'une bourse de locaux étoffée et vous accompagne dans votre recherche de bâtiments. Au total, une centaine de bâtiments publics ou privés est recensée (surfaces variées allant de 100m² à 10 000 m²).

Le service Développement économique sélectionne les biens en fonction de vos critères et organise à la demande les visites.

...et des outils adaptés pour bien démarrer :

- Les bâtiments classiques ou multi-entreprises : une **tarification spéciale** est appliquée pour les **jeunes entreprises** locataires de ces bâtiments.
- **Les ateliers relais** : l'Agglomération dispose de 14 ateliers relais répartis sur 5 zones d'activités. Cet outil est destiné en priorité aux jeunes entreprises : loyers attractifs, construction simple, volume adapté, facile d'accès.

4 ateliers relais disponibles immédiatement !
Contactez le service Économie pour les visiter.

Les atouts de nos ateliers relais : témoignages d'entrepreneurs

Evelyne Tremblais
Toiles et Voiles - Mauléon



"Le fait de bénéficier de la location d'un atelier relais m'a permis de valider sur une plus grande durée, le développement de mon entreprise, en y intégrant progressivement des services.

Il m'a aussi permis de mieux définir la surface minimum nécessaire pour exercer pleinement mon activité et développer ensuite de nouveaux produits et services. Aujourd'hui, l'entreprise est installée dans un bâtiment de 650 m² sur la zone d'activités de Rorthais."

Yannick Gaborit
AMC Menuiserie - Bressuire



"Avec 4 personnes à la création de la société en 2013, l'atelier relais nous a permis de consolider notre activité. Aujourd'hui, implantée route de Poitiers à Bressuire, la société compte 7 salariés."

Guide pratique économie

L'Agglomération du Bocage Bressuirais vient d'éditer son guide pratique "Économie".

Il recense les services proposés par la collectivité en terme d'accompagnement humain et financier.

Disponible dans les mairies, au siège de l'Agglomération et en téléchargement sur www.agglo2b.fr.



Les Matinales économiques

Courant 2016, l'Agglomération du Bocage Bressuirais ira à la rencontre des entreprises du territoire pour un temps d'informations et d'échanges.

Au total, 5 réunions seront programmées tous les deux mois, le 1^{er} mercredi du mois à 8h :

- Secteur Argenton les Vallées, Nueil-Les-Aubiers : mercredi 3 février
- Secteur Mauléon : mercredi 6 avril
- Secteur Bressuire : mercredi 1^{er} juin
- Secteur Cerizay : mercredi 5 octobre
- Secteur Moncoutant : mercredi 7 décembre

Des invitations seront envoyées aux entreprises par secteur.



Étude sur l'organisation de l'Agglo

" Après près de deux ans de fonctionnement, la Communauté d'Agglomération a franchi bien des étapes mais il en reste encore bien d'autres. Aussi pour nous aider à gagner en efficacité et à tendre à des économies d'échelles, les élus de l'Agglomération ont décidé de lancer une étude qui nous est ici présentée. "



Pierre-Yves Marolleau
1^{er} Vice-Président

Optimiser le fonctionnement pour améliorer le service rendu

Une étude sur l'organisation des services de l'Agglomération et la mutualisation avec ses communes membres est actuellement menée par le groupement composé du Cabinet Landot & associés, Stratorial finances et Comundi compétences. Son objectif est d'améliorer l'organisation de l'Agglomération et ainsi pouvoir proposer aux usagers un service public de qualité, faire des économies d'échelle et mettre en oeuvre des principes de solidarité territoriale.

Elle concerne deux volets :

1 - Étude interne pour une efficience de l'organisation portant sur :

- le fonctionnement de l'Agglomération

Optimisation des moyens internes (informatique, téléphonie, véhicules) pour une meilleure efficacité et des coûts maîtrisés et réflexion sur l'organisation du travail.

- les conditions de travail des agents

Harmonisation des cycles de travail, du dispositif ARTT, des congés et du régime indemnitaire.

2 - Étude externe pour une mutualisation entre l'Agglomération et les communes membres

La mutualisation peut revêtir différentes formes :

- **outils de coopération** : prestations de services, partage de biens, groupement de commandes...

- **mutualisation de services** : partage et mise en commun des services et des personnels.

L'objectif de l'étude externe en cours est la mise en place d'un schéma de mutualisation entre la Communauté d'Agglomération et les communes membres.

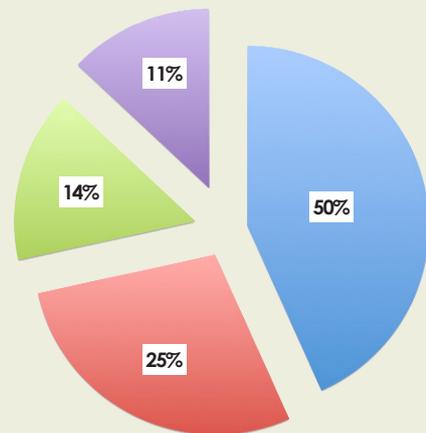
Une réflexion menée en concertation

Pour la réussite de ces études, il est impératif de prendre en compte les avis, remarques des parties prenantes. Ainsi, des entretiens individuels avec des élus et des agents ont été menés. Des réunions d'information et des rendez-vous par secteur avec l'ensemble des communes ont été organisés courant octobre.

Ces rencontres vont permettre d'identifier les points forts et les points faibles de l'organisation au sein de l'Agglomération, de recenser les besoins des communes afin de déterminer, sur plusieurs années, un programme d'actions adapté à notre territoire.

Répartition des effectifs de l'Agglomération

540 agents + 64 agents mis à disposition par les communes



- Services à la personne** (maintien à domicile, petite-enfance, enfance, jeunesse, transport)
- Attractivité du territoire** (économie, tourisme, culture, loisirs)
- Administratif et technique**
- Environnement** (gestion des déchets, assainissement, développement durable)



Habitat et économies d'énergie

Conseils et aides financières



Rencontre avec Claude Pousin, Vice-Président en charge de l'Aménagement du territoire et urbanisme, et Catherine Puaut, Vice-Présidente en charge du Développement durable.

Que fait la Communauté d'Agglomération pour renforcer l'attractivité de nos communes ?

Claude Pousin : Redynamiser les centres-bourgs et les centres-villes est une ambition sinon une nécessité pour l'Agglomération. Fort de ce constat, un programme nommé "cœur de bourg, cœur de vie" a été défini. Il cible et met en cohérence les différents dispositifs financiers mobilisables pour les habitants, les entreprises, les commerces ainsi que les communes autour de 4 piliers :

- 1 - Habitat et cadre de vie,
- 2 - Économie et service,
- 3 - Mobilité et transport,
- 4 - Animations, tourisme, patrimoine et culture.

Cette déclinaison va permettre un fléchage et une démarche active, plus efficace des politiques publiques.

Le pilier n°1 concerne principalement le Programme Local de l'Habitat (PLH). Quels sont les objectifs de ce programme ?

Claude Pousin : Dans la dynamique de la création de la Communauté d'Agglomération, une politique de l'habitat se met en place en misant sur un renforcement de la démographie du territoire.

Ainsi, la finalisation du Plan Local de l'Habitat 2016-2021 vise à répondre aux préoccupations exprimées lors des ateliers thématiques sur le Schéma de Cohérence Territoriale.

Nous retiendrons ici quatre orientations fortes :

- Développer une offre de logements calibrée sur des territoires différenciés et l'orienter vers la réhabilitation de l'existant,
- Réinventer les lotissements en maîtrisant la qualité des opérations et la consommation foncière par un accompagnement et une orientation active des projets,
- Assurer l'animation et l'attractivité des centres-bourgs et centres-ville par une politique de renouvellement et de réhabilitation urbaine,

- Mieux répondre aux besoins en logements et structures d'hébergement spécifiques (jeunes, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes défavorisées, gens du voyage) pour fluidifier les parcours résidentiels de tous.

Il conviendra d'assurer l'animation, le suivi et l'évaluation du PLH en se dotant d'outils (observatoire de l'habitat, gouvernance de suivi) pour vérifier la pertinence des choix opérés.

Quand vont débiter les actions du PLH ?

Claude Pousin : Dès à présent, le PLH se décline avec la mise en place d'aides pour les habitants de logements anciens situés en centres-bourgs. Ainsi, dans chaque commune de l'Agglomération, des périmètres prioritaires ont été définis en ciblant les cœurs de bourgs et les logements antérieurs à 1960.

Cela concerne un potentiel de près de 6 000 logements. Conseils et aides directes aux porteurs de projet constituent le dispositif qui est présenté dans les pages suivantes.

Les travaux d'économies d'énergie sont-ils inclus dans ce dispositif ?

Catherine Puaut : Ce dispositif ne concerne pas directement les travaux liés aux économies d'énergie. Pour ce type de travaux, l'Agglomération a mis en place un Espace Info-Énergie, un service de proximité dédié à l'accompagnement de projets de rénovations énergétiques et de constructions de logements d'habitation. Le suivi proposé est global et permet de répondre à l'ensemble des questions des propriétaires notamment en termes technique, économique et administratif.

En contactant l'Agglomération, les habitants bénéficieront d'un service de proximité pour répondre à leurs interrogations, obtenir des conseils et bénéficier d'aides financières pour les travaux liés à leur logement.



Habitat

Des aides disponibles pour la rénovation

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de l'Agglomération du Bocage Bressuirais vise notamment à renforcer l'attractivité des coeurs de bourg du territoire. Ainsi, il s'agit d'aider à la réhabilitation des logements construits avant le 1^{er} janvier 1960, situés en centres-bourgs/centres-villes, selon un périmètre défini pour chaque commune.

3 dispositifs sont mis en place :

Embellissement de façades Propriétaires privés

Quelles conditions ?

- Bâtiment localisé en centre-bourg/centre-ville, construit avant le 1^{er} janvier 1960, façades visibles depuis l'espace public,
- Respecter les préconisations de l'architecte conseiller du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), ainsi que les prescriptions faites en matière d'urbanisme.

Quels travaux ?

- Ravalement de façades,
- Changement de menuiseries en secteur protégé (périmètre ABF), Possibilité hors secteur protégé, si ravalement de façade à réaliser ou réalisé depuis moins de 5 ans
- Réfection de toiture en secteur protégé (périmètre ABF). Possibilité hors secteur protégé, si ravalement de façade à réaliser ou réalisé depuis moins de 5 ans

Quel montant ?

20% du montant HT des travaux, dans la limite de 2 000€. Bonus de 10% en cas de changement de destination, plafonné à 1 000€.

Accession à la propriété Propriétaires privés occupants

Quelles conditions ?

- Bâtiment localisé en centre-bourg/centre-ville, construit avant le 1^{er} janvier 1960, objet d'une première accession depuis moins de 6 ans,
- Conditions de ressources : plafonds du prêt à taux zéro,
- Occuper le logement à titre de résidence principale pendant 6 ans au minimum,
- Respecter les préconisations de l'architecte conseiller du CAUE, ainsi que les prescriptions faites en matière d'urbanisme.

Quels travaux ?

- Gros oeuvre, toiture (charpente, couverture), réseaux (eau, électricité, gaz) et équipements sanitaires.
- Les travaux concourant à la maîtrise de l'énergie sont exclus de ce dispositif.**

Quel montant ?

20% du montant HT des travaux, dans la limite de 2 000€. Bonus de 10% en cas de réhabilitation d'un bâtiment vacant depuis plus de 5 ans, plafonné à 1 000€.

Logements locatifs conventionnés Propriétaires privés bailleurs

Quelles conditions ?

- Bâtiment localisé en centre-bourg/centre-ville, construit avant le 1^{er} janvier 1960,
- S'engager à louer le bien en logement conventionné pendant 6 ans au minimum,
- Respecter les préconisations de l'architecte conseiller du CAUE, ainsi que les prescriptions faites en matière d'urbanisme.

Quels travaux ?

- Gros oeuvre, toiture (charpente, couverture), réseaux (eau, électricité, gaz) et équipements sanitaires.
- Les travaux concourant à la maîtrise de l'énergie sont exclus de ce dispositif.**

Quel montant ?

20% du montant HT des travaux, dans la limite de 2 000€. Bonus de 10% en cas de réhabilitation d'un bâtiment vacant depuis plus de 5 ans, plafonné à 1 000€.

INFO EN PLUS : extension du prêt à taux zéro

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le prêt à taux zéro (PTZ) est attribué, sous conditions de ressources, pour l'acquisition de logements anciens à réhabiliter dans 7 communes de notre territoire : L'Absie, Argenton les Vallées, Boismé, Moncoutant, Moutiers sous Argenton, Saint-Amand sur Sèvre et Saint-Maurice La Fougereuse.

Le gouvernement souhaite renforcer ce dispositif de revitalisation des territoires ruraux. Ainsi, le projet de loi de finances 2016 prévoit d'élargir ce dispositif à l'ensemble des communes situées en zone peu tendue (zone C). L'ensemble de notre territoire serait concerné par cette nouvelle mesure. Cela permettrait là encore de favoriser la réhabilitation des logements anciens par les primo-accédants dans nos communes.



**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
SERVICE HABITAT**
05 49 81 12 12
habitat@agglo2b.fr

Conseils Les permanences des partenaires



ADIL
Association Départementale
d'Information sur le Logement

Questions d'ordre financières,
fiscales et juridiques liées au
logement



CAUE
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et
de l'Environnement

Information et conseils sur votre projet de
construction neuve ou réhabilitation

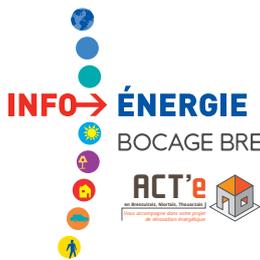
- **Bressuire - Siège de l'Agglomération**
1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois, de 9h à 12h
sans rendez-vous
- **Mauléon - Agglomération du Bocage Bressuirais
Parc économique de Rorthais**
1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois, de 13h30 à 16h
sans rendez-vous
- **Argenton les Vallées - Maison des Services
10, place Léopold Bergeon**
1^{er} lundi de chaque mois de 14h à 16h
sur rendez-vous au 05 49 28 08 08
- **Moncoutant - Antenne de l'Agglomération
Place du 11 novembre**
3^{ème} lundi de chaque mois, de 14h à 16h
sur rendez-vous au 05 49 28 08 08

- **Bressuire - Mairie**
2^{ème} mercredi après-midi de chaque mois
sur rendez-vous au 05 49 28 06 28
- **Mauléon - Agglomération du Bocage Bressuirais
Parc économique de Rorthais**
1^{er} mercredi matin de chaque mois
sur rendez-vous au 05 49 28 06 28
- **Argenton les Vallées - Maison des Services
10, place Léopold Bergeon**
1^{er} mercredi après-midi de chaque mois
sur rendez-vous au 05 49 28 06 28
- **L'Absie - Mairie**
3^{ème} mercredi après-midi de chaque mois
sur rendez-vous au 05 49 28 06 28



Rénovation énergétique Un accompagnement adapté à vos projets

L'espace Info-Énergie ouvert depuis juillet dernier, vous propose de vous accompagner gratuitement, dans vos projets de rénovations énergétiques et de constructions de logements d'habitation.



L'espace Info-Énergie, vous apporte des conseils techniques et pratiques selon vos besoins, ainsi qu'une aide à la décision en termes d'investissement, d'économie d'énergie et de retour sur investissement.

Les conseils sont gratuits, ouverts à tous et indépendants.

Pour tous conseils et rendez-vous sur le site de St Porchaire, contactez le 05 49 81 19 45.

Les objectifs de l'espace Info-Énergie sont notamment de :

- Préconiser les solutions de rénovation les plus économes (énergétiques et financières),
- Présenter les aides financières complémentaires,
- Accompagner de manière globale, tout au long du projet.

Le conseiller Info-Énergie vous aide également à réaliser les dossiers administratifs (subventions...).

Pour augmenter le taux d'aides possibles, en terme de travaux d'économies d'énergie, des visites des habitations concernées sont organisées.

Par ailleurs, un fond documentaire, diverses maquettes présentant les matériaux utiles aux travaux d'économies d'énergies, sont mis à disposition sur site, pour les particuliers qui le souhaitent.

Une solution pour financer mes travaux ? Formidable !



Exemples de travaux

CAS N°1



Isolation, remplacement des menuiseries, installation d'une ventilation mécanique contrôlée

25 % d'économie d'énergie
365 € d'économie annuelle

• Coût des travaux : 15 700 €
• Subvention région : 4 850 €
• Crédit d'impôt : 3 100 €
• Reste à charge pour le particulier : 7 750 €
(soit 49% d'aide financière)

CAS N°2



Isolation des combles, remplacement chaudière, installation d'une ventilation de mécanique contrôlée

28 % d'économie d'énergie
380 € d'économie annuelle

• Coût des travaux : 7 700 €
• Subvention région : 2 825 €
• Crédit d'impôt : 1 400 €
• Reste à charge pour le particulier : 3 475 €
(soit 45% d'aide financière)

Quels types de travaux sont concernés ?

- Isolation de combles (en vrac, en panneaux...), de la toiture (sous rampant...), murs, planchers...
- Installation ou remplacement de menuiserie, volets...
- Installation ou remplacement de chaudières gaz, fioul, granulés, bois, pompe à chaleur...
- Installation ou remplacement de poêle granulés, bois
- Installation de panneaux solaires ou photovoltaïques

Exemples d'aides 2015 :

- Isolation des combles : 1 200€ ou 1 600€ (suivant type de matériaux utilisés)
- Poêle à bois : 300€ - Poêle hydraulique : 1 500 €
- Chaudière à granulés : 2 200 €

Toutes les aides sont cumulables avec le crédit d'impôt.

Si le projet génère 25 % d'économie d'énergie (suivant les calculs réalisés par l'espace Info-Énergie), une aide financière, plafonnée à 5 000€, comprise entre 20 et 35% du montant global des travaux vient en supplément.

200 projets accompagnés, 1 300 000€ de travaux générés

À ce jour, l'espace Info-Énergie a accompagné 200 projets qui ont généré 1 300 000 € de travaux (montant total des travaux basé sur les devis, dossiers de demandes de subventions et les estimations).

Pour optimiser le service aux particuliers, une centaine d'entreprises locales est partenaire de l'espace Info-Énergies.



PRISE DE RENDEZ-VOUS

05 49 81 19 45

info.energie@agglo2b.fr



Éducation à l'environnement Les écoliers du territoire sensibilisés

" L'Éducation à l'environnement est aujourd'hui un module incontournable des cycles scolaires. Dans le cadre de sa compétence milieux aquatiques, l'Agglomération du Bocage Bressuirais, via ses différents partenariats avec les structures compétentes, est en mesure de proposer des animations à destination des scolaires. Le grand public a également la possibilité de pouvoir participer à des animations ouvertes à tous, avec toujours le même objectif : mieux connaître pour mieux agir. "



Catherine Puaut
13^{ème} Vice-Présidente

Nombreuses animations, 2 secteurs

Les enfants peuvent être sensibilisés aux problèmes et aux enjeux liés à l'eau dès l'école primaire. Des programmes d'animations sont proposés selon deux secteurs :

Pour les écoles présentes sur le bassin versant du Thouet, il est possible de se rapprocher des structures capables de réaliser des animations sur les différentes thématiques liées à la protection de l'environnement. Les thématiques proposées sont diverses et variées (découverte du paysage de bocage, plantations, biodiversité, faune et flore aquatique, cuisine buissonnière...).

Les écoles intéressées peuvent contacter :

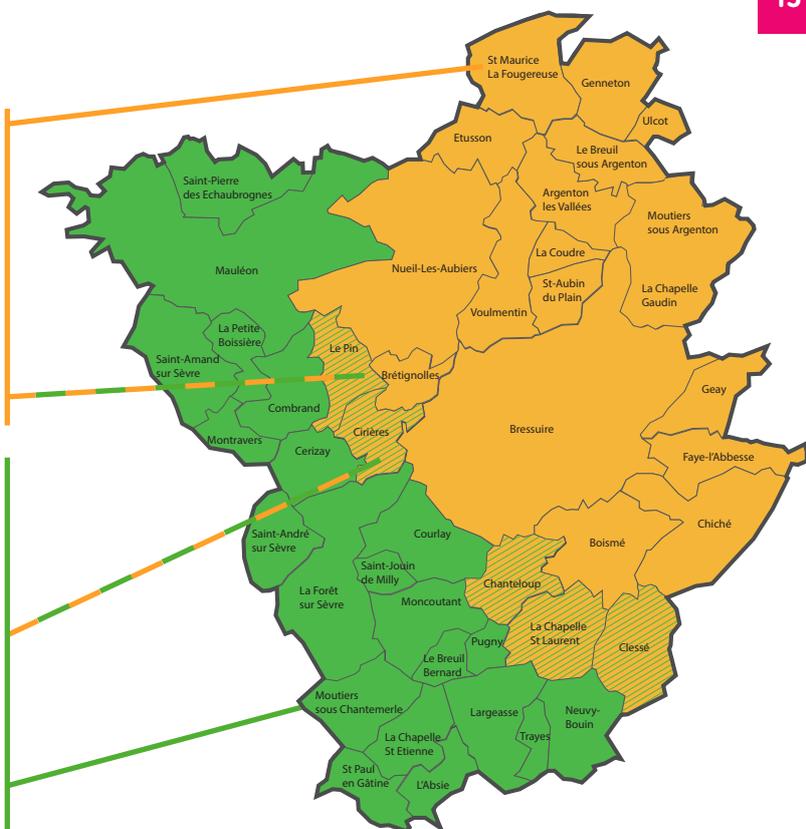
- Bocage Pays Branché : 05 49 81 19 04
- Sèvre Environnement : 06 81 74 03 65
- Écologie Participative et Innovante : 06 75 49 40 58

Pour les écoles présentes sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise, un programme pédagogique, validé par les inspections académiques et diocésaines, et piloté par l'EPTB (Établissement Public Territorial de Bassin) Sèvre Nantaise est mis en place depuis 2010. Les thèmes proposés, adaptés en fonction des cycles, concernent :

- Bassin versant de la Sèvre Nantaise (présentation du territoire et de plusieurs notions liées à la rivière...)
- Usages et activités sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise
- Continuité écologique (ouvrages hydrauliques, écoulement des eaux...)
- Milieux naturels et biodiversité

Les écoles intéressées peuvent contacter l'EPTB Sèvre Nantaise (02 51 80 09 51) qui se chargera de les mettre en contact avec les structures d'éducation à l'environnement.

Des aides financières peuvent être sollicitées pour réaliser des animations en classe ou sur le terrain avec des éducateurs à l'environnement.



CONTACTS

Service Gestion des milieux aquatiques
05 49 65 99 60

Gestion des déchets



Nouveau service de collecte Déjà 13 000 foyers en action !

" Nouveaux bacs, nouvelles collectes, nouvelles fréquences... les 19 communes concernées par la collecte en porte à porte sont maintenant prêtes à utiliser le tout nouveau service et se mettent déjà en action pour réduire leurs déchets ! Une vraie dynamique est en marche sur notre territoire et je tiens sincèrement à vous en féliciter. "



Michel Pannetier
12^{ème} Vice-Président

Les visites des ambassadeurs dans les foyers se sont achevées mi-novembre. Au total, 15 agents recrutés par l'entreprise ACP Services (prestataire de l'Agglomération) sont allés à la rencontre des 13 000 foyers pour réaliser l'enquête de terrain et remettre les nouveaux bacs. Ce sont donc **26 000 poubelles** (d'ordures ménagères et de déchets recyclables) qui ont été distribuées depuis juin !

A partir du 30 novembre, tous les usagers équipés de bacs individuels sont donc prêts pour utiliser le nouveau service de collecte en porte à porte.

L'objectif, d'ici 2018, est de mettre en place une **tarification plus juste** qui prendra en compte les productions d'ordures ménagères de chaque foyer. C'est pourquoi les bacs gris sont équipés d'une puce électronique permettant d'identifier le foyer et de compter le nombre de fois où il sera collecté (= nombre de ramassages). Ce chiffre servira ensuite au calcul de la part incitative sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (premier comptage officiel en année 2017).

Quelques petits rappels sur l'utilisation du nouveau service

Fréquences de collecte

- Toutes les semaines pour les ordures ménagères
- Tous les 15 jours pour les déchets recyclables

Utilisation des bacs

- **Les sortir uniquement lorsqu'ils sont pleins**, sans qu'ils ne débordent, la veille du jour de collecte
- **Bien les positionner sur le marquage au sol** en plaçant l'ouverture du couvercle face à la route
- **Les rentrer une fois la collecte effectuée** (il est strictement interdit de les laisser sur la voie publique en permanence)

En cas de problème lors de la collecte (erreur de tri, mauvais positionnement...), un adhésif pourra être collé sur votre bac. Sans réaction de votre part suite à ce premier avertissement, le bac ne sera plus collecté.

Compostage individuel : des réunions à succès !

Depuis début juin, les réunions compostage connaissent un nouvel élan ! Suite au passage des ambassadeurs, **vous êtes plus de 1 000 à avoir été équipés de composteurs individuels !** Une dynamique encourageante et positive qui montre que vous êtes prêts à agir pour réduire vos déchets ! Vous l'avez bien compris, le compostage est le geste le plus facile pour réduire sa production d'ordures ménagères et donc maîtriser, à terme, le coût du service.

Face à ce succès et à un nombre d'inscriptions limité à chaque réunion, nous n'avons pas pu équiper tous les foyers qui le souhaitent.

De nouvelles réunions sont donc programmées en 2016.

N'oubliez pas de vous y inscrire pour réserver votre composteur (sur internet agglo2b.fr ou par téléphone 05 49 81 15 15)

Calendrier des réunions 2016

CERIZAY Salle La Griotte	Samedi 16 janvier	10h30
MONCOUTANT Salle Bel Air	Lundi 25 janvier	19h
BRESSUIRE Agglo - Pôle environnement	Samedi 6 février	10h30
MAULÉON Salle du Parc	Lundi 15 février	19h
NUEIL-LES-AUBIERS Salle Belle-Arrivée	Lundi 29 février	19h
BRESSUIRE Pôle environnement	Lundi 7 mars	19h



Taxe d'enlèvement des ordures ménagères Vers une harmonisation

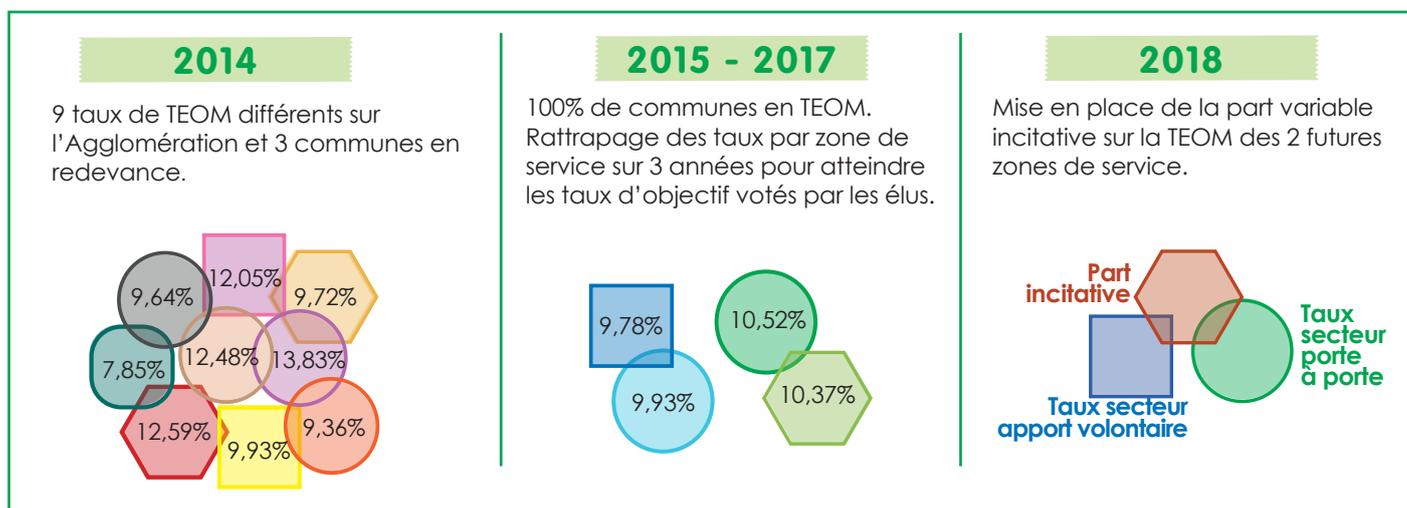
Les élus de l'Agglo2B ont décidé pour 2015 de définir un **seul et unique mode de financement** du service public de collecte et d'élimination des déchets sur son territoire : la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**.

En 2014, 9 taux de TEOM, en provenance des anciennes structures, ont été appliqués sur le territoire de l'Agglomération. Une simplification s'imposait !

Les élus ont donc décidé d'une **réduction à 4 taux**, pour la période 2015 à 2017, avec la mise en place d'un **rattrapage sur 3 années**.

En 2018, seuls 2 taux de TEOM devraient rester en fonction du service de collecte apporté aux usagers : la collecte en porte à porte ou la collecte en apport volontaire avec la mise en place de la part variable incitative, calculée en fonction du nombre de présentation de son bac d'ordures ménagères à la collecte.

L'avis de Taxe Foncière du mois d'Octobre 2015 intègre donc cette première année de rattrapage, à la baisse ou à la hausse, suivant les communes et les services.



Changement climatique Soyons acteurs de notre avenir

La conférence sur le climat qui se déroule à Paris doit déboucher sur un accord mondial pour ne pas augmenter la température mondiale de plus de 2°C et limiter les effets négatifs du changement climatique. **Pour atteindre cet objectif, la France doit diviser ses émissions de gaz à effet de serre par 4 d'ici 2050.**

L'évolution du climat dépend des orientations prises au niveau international mais surtout des actions menées localement par les entreprises, les collectivités et les particuliers.

Le Plan Climat Energie Territorial de l'Agglomération, évoqué dans le précédent Agglomag, est en cours de réalisation. Il doit mettre en œuvre des actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les consommations énergétiques du territoire.

A chacun d'entre nous d'être attentif dans sa vie quotidienne pour limiter notre impact environnemental :

- favoriser les déplacements doux,
- opter pour un véhicule consommant moins de 5 litres au 100 kms ou émettant moins de 120 g de CO₂ lors d'un changement de véhicule,
- utiliser le covoiturage et privilégier les transports publics dans la mesure du possible,
- être attentif aux réglages de son véhicule,
- isoler son logement,
- faire vérifier le système de chauffage dans les maisons,
- consommer des produits de saison, de proximité et peu transformés,
- privilégier les appareils les plus économes lors du renouvellement d'un équipement,
- réduire sa production de déchets et faire du tri sélectif. 1 kg de déchets trié émet 10 fois moins de gaz à effet de serre qu'1 kg de déchets enfoui ou incinéré.





Marie Jarry
4^{ème} Vice-Présidente

Scènes de Territoire Découvrez de nouveaux horizons...

Scènes de Territoire poursuit son aventure sur les chemins du Bocage Bressuirais.

Après une saison 2014-2015 surprenante et émouvante, nous entamons cette nouvelle saison avec une envie renouvelée de vous faire découvrir de nouveaux horizons.

Cette année, Scènes de Territoire propose 88 rendez-vous :
- 83 représentations dont 41 représentations tout public et 42 représentations à destination des scolaires,
- 5 Sorties de Fabrique (répétitions publiques gratuites).

Théâtre, Danse, Arts de la Piste, Musique, Arts Plastiques ou Arts Visuels : venez assister à des spectacles aussi différents que métissés !

Entrez pleinement dans le monde du spectacle, et découvrez des étapes de création à l'occasion des résidences d'artistes, ou participez aux différents ateliers de pratique (en danse avec la compagnie Adéquate ou en théâtre avec la Compagnie Sans Titre). Vous êtes intéressé ? Contactez nous !

De nombreux habitants de l'Agglomération fréquentent déjà les propositions de Scènes de Territoire, mais sachez qu'il reste toujours de la place sur la grande majorité des spectacles.

Partagez, par exemple, des moments en famille avec Le roi des rats le mercredi 13 janvier ou avec M. et Mme Barbe le dimanche 6 mars. Vibrez au rythme du duo Faccini-Segal le vendredi 8 janvier et souriez à l'évocation d'Italie Brésil 3-2, le jeudi 12 mai.

SCÈNES DE TERRITOIRE
05 49 80 61 55
scenesdeterritoire@agglo2b.fr

Bocapole Une programmation haute en couleur !

Du spectacle, il y en a pour tout le monde, des enfants aux plus grands et dans tous les styles : la reine des Neiges, Théâtre (Le Père Noël est une ordure, Nelson), Humour (Vamps in the Kitchen, Paulo, Bernard Mabille, Jeremy Ferrari, Anne Roumanoff), Musique et fête (Carlos Numez et Celtic Legends, Patrick Sébastien), Concerts (Hugues Auffray, Michel Fugain et Pluribus, Fréro Delavega, Magic System, Brigitte, Black-M, Maître Gim's).

Et le grand évènement de 2016 " Les 10 ans de Bocapole " est en cours de préparation avec un plateau d'artistes et de nombreuses animations. Le programme complet vous sera communiqué prochainement.

Tourneurs, productions, associations, entreprises, collectivités, particuliers sont toujours les principaux locataires de Bocapole. De nouveaux clients privés et associatifs s'approprient nos salles qui ne désespèrent pas.

La saison a démarré par le Forum des associations ainsi que la bourse des collectionneurs et la randonnée des saveurs qui ont été de belles réussites.

Les évènements habituels sont toujours programmés, Les puces Motos, le salon des Bovins (conviviales), salon de l'Habitat, du Mariage, du Chocolat, le Beach Rugby, pour cette fin d'année 2015.

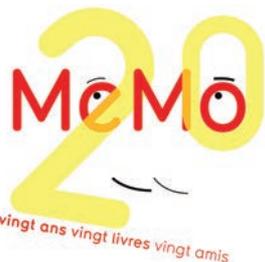
Le début 2016 s'annonce aussi animé, par le Week-end Chantant organisé par Ensemble vocal de Bressuire, ainsi que le grand déballage, le Cofem, la foire Expo, bal du FC Bressuire, soirée prestige du Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise, un salon du livre sportif etc... et plein d'autres manifestations privées.

BOCAPOLE
05 49 81 78 58
bocapole@bocapole.fr





Réseau de lecture publique A la découverte des éditions MeMo



Au cours du premier semestre 2016, le Réseau de lecture publique a choisi de vous présenter les éditions MeMo portées par un projet fort : "Offrir les oeuvres d'artistes du livre d'hier et d'aujourd'hui : des rééditions pour savoir d'où l'on vient, des ouvrages très contemporains pour savoir où l'on va. Chaque projet est servi au mieux par

une impression en couleurs pures sur un papier épais, parce qu'il n'y a pas d'âge pour avoir en main un bel objet."

La découverte des Editions Memo sur le Réseau de lecture publique ce sera aussi, des **expositions**, des **ateliers** menés par Malika Doray et Emilie Vast, des **lectures-spectacles** de Katia Grange (Compagnie Perenne). De janvier à juin 2016, **une quarantaine de rendez-vous** vous sont proposés dans toutes les bibliothèques de l'Agglomération. Vous les retrouverez dans le programme des animations "D'une bibliothèque à l'autre...". **Six mois de découvertes pour se familiariser avec cet éditeur singulier.**



RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

05 49 65 29 27

reseaulecturepublique@agglo2b.fr

Des rencontres à ne pas manquer dans les bibliothèques

- **Rencontre avec Christine Morault, co-fondatrice éditions MeMo**
MeMo est une maison d'édition exigeante dans ses choix artistiques autant que dans la réalisation matérielle des livres. Des livres d'hier retrouvent une jeunesse éternelle et voisinent avec des créations d'aujourd'hui qui s'inscrivent à leur tour dans la durée.

Vendredi 29 janvier à Bressuire - 20h30

- **Rencontre avec Emilie Vast, auteure illustratrice**

Emilie Vast met en scène plantes et animaux, comme autant de personnages venant raconter leurs histoires dans des illustrations stylisées, douces et poétiques.

Mercredi 2 mars à Mauléon, jeudi 3 mars à Bressuire - 20h30

Vendredi 4 mars à Moncoutant - 20h30

- **Rencontre avec Malika Doray, auteure illustratrice**

La simplicité du trait et des tons donne du sens et du plaisir aux images de Malika Doray, mais au-delà de l'apparente facilité, il s'agit pour l'illustratrice de faire comprendre aux tout-petits et à ceux qui les entourent le sens de la vie

Mercredi 27 avril à Nueil-Les-Aubiers - 20h30

Vendredi 29 avril à Bressuire - 20h30

Conservatoire de Musique du Bocage Bressuirais Une rentrée en fanfare !

19

Réparti sur 6 sites d'enseignement (Argenton Les Vallées, Bressuire, Cerizay, Mauléon, Moncoutant, Nueil-Les-Aubiers), le Conservatoire de musique connaît, avec ses 674 élèves, une belle rentrée (soit + 5%). Former des musiciens, c'est transmettre des qualités d'écoute, d'ouverture, de partage, autant de valeurs du vivre ensemble.

Avec une offre variée, plus d'une trentaine d'instruments proposés, le Conservatoire se veut attractif. Ainsi, les formules du jardin musical, suivi de l'éveil puis du parcours de découverte instrumentale permettent de rentrer en musique très progressivement et d'amener les plus jeunes à découvrir des instruments peu connus du grand public.

Le Conservatoire se veut également innovant. Désormais, il dispense la **Musique Assistée par Ordinateur**. Cette nouvelle approche de la musique permet de créer ses propres compositions à partir de l'outil informatique sans connaissance particulière.

Avec ses **ateliers de handi-musique**, ateliers pour enfants et adultes en situation de handicap, et la rencontre des aînés des maisons de retraite en chansons le 25 mai à Bocapôle, le Conservatoire rend les pratiques culturelles accessibles à tous.

A travers sa saison musicale d'**une cinquantaine de rendez-vous**, pour amateurs et professionnels, le Conservatoire anime le Bocage de spectacles de qualité et tout public, en s'appuyant sur de nombreux partenaires.



Quelques dates à noter parmi les rendez-vous de cette saison 2015-2016 : le 30 janvier stage et bal trad avec Central Bal (Patrick Bouffard), le 12 mars les rencontres régionales de Chœurs d'enfants, le 19 mars la Carte blanche à Jean-Marie Jagueneau, le 30 avril le duo Cellusubito, le 28 mai Syrx les chanteurs d'oiseaux, le 18 juin le West Brass Band et le 25 juin « Les petits doigts qui touchent » de Gérard Baraton...Venez nombreux !



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

05 49 65 34 63

conservatoire@agglo2b.fr



Contrat de ville Le quartier de Valette à Bressuire en action

La politique de la ville évolue

Pour mettre un terme au saupoudrage des moyens, le Gouvernement a engagé une remise à plat totale de la politique de la ville. Il fallait simplifier les trop nombreux zonages et dispositifs qui s'étaient empilés depuis plus de vingt ans. Zones Urbaines Sensibles, Contrats Urbains de Cohésion Sociale, Zones de Redynamisation Urbaine, Zones Franches Urbaines... sont désormais remplacés par une seule carte.

Cette nouvelle géographie, portée par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, rationalise, actualise et **recentre la politique de la ville au bénéfice des territoires les plus en difficulté**. L'identification des nouveaux quartiers prioritaires se fonde sur le critère unique de la pauvreté, c'est-à-dire la concentration des populations ayant des ressources inférieures à 60 % du revenu médian.

Parce que la ville évolue sans cesse, la politique de la ville doit aussi évoluer. A travers cette réforme, c'est une **occasion unique d'être plus efficace afin d'améliorer les conditions de vie des habitants de ces quartiers et de réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et les autres territoires de l'Agglomération**.

Pour se faire, la politique de la ville est désormais mise en œuvre au moyen d'un **contrat de ville unique regroupant les dimensions sociales, urbaines et économiques et piloté par l'Agglomération**.

Une démarche engagée à Valette

En application de la nouvelle méthodologie d'identification des quartiers de la politique de la ville, fondée sur le critère des revenus des habitants, le Commissariat général à l'égalité des territoires a procédé à l'**inscription du quartier de Valette, situé sur la commune de Bressuire, dans le périmètre de la nouvelle géographie prioritaire**.

Le contrat de Ville du quartier de Valette 2015/2020 a été signé le 17 juillet 2015 entre l'État, le tribunal de grande instance, la Communauté d'Agglomération, la ville, le Conseil régional, le Conseil départemental, l'Education nationale, la Caisse d'allocation familiales, la Caisse des dépôts et consignation, Habitat nord Deux-Sèvres, l'Agence régionale de santé, la Caisse primaire d'assurance maladie, la Maison de l'emploi.



Signature du contrat ville au siège de l'Agglomération

Trois groupes de travail ont été constitués avec les partenaires pour travailler sur les trois piliers que sont :

- la cohésion sociale,
- le cadre de vie et la rénovation urbaine,
- l'emploi et le développement économique.

En parallèle, une démarche de co-construction est initiée. **Un conseil citoyen se met progressivement en place**. Il est ouvert à tous les habitants, associations et acteurs de Valette qui souhaitent s'impliquer pour améliorer la vie de leur quartier.

Un appel à projets lancé

Un appel à projets est établi annuellement sur la base des orientations stratégiques et des objectifs opérationnels définis dans le plan d'actions du contrat ville.

Les associations et opérateurs, présentant des actions répondant aux objectifs du contrat de ville, peuvent déposer leurs demandes de subvention auprès de l'Agglomération.

Exemple d'actions : le Centre Socio-Culturel de Bressuire met en place un journal de quartier.

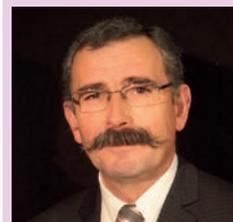


**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE**
05 49 81 75 75
anita.briffe@agгло2b.fr



Jeunesse Des lieux pour s'informer

" Le service jeunesse de l'Agglomération du Bocage Bressuirais accompagne les jeunes de 11 à 30 ans, favorise leur accès à l'autonomie et à la prise de responsabilités. Il offre un accueil personnalisé avec ou sans rendez-vous, une information pratique, complète et actualisée dans tous les domaines : habitat, santé, mobilité, éducation, formation, citoyenneté... N'hésitez pas à pousser les portes du Bureau Information Jeunesse à Bressuire ou du Point Information Jeunesse à Argenton les Vallées ! "



André Guillermic
6^{ème} Vice-Président

Des lieux pour s'informer

Le **Bureau d'Information Jeunesse (BIJ) à Bressuire** et le **Point Information Jeunesse (PIJ) à Argenton les Vallées** accueillent, informent et orientent les jeunes dans tous les domaines.

Des outils pratiques sont mis à leur disposition :

- un fonds documentaire en libre accès sur tous les sujets de la vie quotidienne,
- des offres diverses : emploi, logement, co-voiturage, baby-sitting,
- un accès internet et wi-fi gratuit.

Un **animateur jeunesse** accompagne les jeunes, qui le souhaitent, dans leur parcours d'études, de formation et/ou dans le cadre de leur temps libre (culture, sport, projets humanitaires...) en lien avec un réseau de partenaires. Il écoute et répond aux questions des jeunes mais aussi de leurs parents. Il peut les recevoir sur des temps d'accueil ou sur rendez-vous.

L'équipe du service jeunesse organise durant l'année des temps forts avec des partenaires et des jeunes : expositions, forum job d'été à Bocapole en mars 2016...

Ces lieux d'information sont des structures labellisées via le CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse). Ils font partie du Réseau Information Jeunesse et sont les relais vers d'autres structures locales et régionales (mission locale, département, établissements scolaires, CIO...).

L'espace jeunes " la Grange "

Ce lieu d'accueil, situé dans les mêmes locaux que le BIJ à Bressuire, propose :

- un espace libre où les jeunes peuvent se retrouver pour se poser, discuter, échanger dans la convivialité, autour d'un café, à la pause déjeuner (micro-ondes, fontaine à eau, café à disposition),
- un mur d'expression pour accueillir des expositions.

Micro-projets jeunes Place aux initiatives locales

L'Agglomération a décidé d'**encourager, soutenir et valoriser la capacité d'initiative des jeunes dans tous les domaines**. Pour cela, une **enveloppe financière de 1 000€** maximum par micro-projet est allouée pour soutenir les projets portés par les jeunes du territoire.

Le micro-projet doit s'inscrire en dehors du temps et du cadre scolaire et fait l'objet d'une demande individuelle ou collective (avec statut associatif). Les jeunes doivent être acteurs et porteurs de leur projet et démontrer leur implication.

Un soutien à la fois pédagogique et technique est apporté par un animateur jeunesse pour le montage du dossier et pour permettre aux jeunes de les accompagner dans l'émergence et la réalisation effective de leur projet.

Infos pratiques

Point Information Jeunesse (PIJ)

Maison des services
10 place Léopold Bergeon à Argenton les Vallées.

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Sur rendez-vous le samedi.

Animateur jeunesse :
Christine Jaquet : 05 49 65 96 56 - christine.jaquet@agglo2b.fr

Bureau Information Jeunesse (BIJ)

Espace jeunes " la Grange "
7 place du 5 mai à Bressuire

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 11h à 18h et pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

Animateurs jeunesse :
Anita Briffe : 06 12 68 39 93 - anita.briffe@agglo2b.fr
David Gonord : 05 49 80 48 84 - david.gonord@agglo2b.fr



Tourisme d'affaires Action de promotion

" Les élus de l'Agglomération ont décidé de développer le tourisme d'affaires sur leur propre territoire en faisant la promotion des sites et espaces dédiés. "

Le territoire dispose en effet de deux structures (Bocapole et Pescalis) permettant d'accueillir séminaires et autres événements. Un travail conjoint entre les services a permis d'élaborer des produits pour répondre aux demandes.

Pour mettre en avant cette nouvelle offre, l'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais édite une brochure présentant les sites et les activités liés à ce thème porteur. Ce nouveau document sera distribué auprès des entreprises locales pour qu'elles deviennent ambassadrices mais aussi aux entreprises limitrophes au territoire pour qu'elles utilisent efficacement nos équipements.



Philippe Robin
10^{ème} Vice-Président



22

Clientèle groupe Nouvelle brochure festive

Comme chaque année, l'Office de Tourisme vient de sortir sa toute nouvelle brochure à destination de la clientèle Groupes. Editée à 1000 exemplaires, elle est destinée aux autocaristes et aux associations et sera envoyée à plus de 800 contacts.

La nouveauté 2016 est d'offrir aux professionnels une journée festive clé en main. Ils pourront la proposer à l'ensemble de leurs clients sur plusieurs dates consécutives, en fin d'année ou toute autre période. Cette journée " tout en paillettes " inclut la visite de l'aquarium et du site de Pescalis, un repas dansant et un spectacle cabaret à Bocapole.

De même, une action privilégiée est menée auprès des clubs de randonnée de l'Ouest de la France en leur proposant des produits adaptés pour qu'ils viennent découvrir notre territoire.



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION
05 49 65 32 17
resa@tourisme-bocage.com
www.tourisme-bocage.com



ANNUAIRE AGGLOMÉRATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS

27 boulevard du Colonel Aubry
BP 90184 - 79304 Bressuire Cedex
05 49 81 19 00 / contact@agglo2b.fr

www.agglo2b.fr

ÉCONOMIE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

05 49 81 19 00
economie@agglo2b.fr

AMÉNAGEMENT

AIDES HABITAT

05 49 81 12 12
urbanisme@agglo2b.fr

ENVIRONNEMENT

DÉCHETS & ASSAINISSEMENT

05 49 81 15 15
contact@agglo2b.fr

DÉVELOPPEMENT DURABLE

05 49 65 12 12
developpementdurable@agglo2b.fr

ESPACE INFO ÉNERGIES

05 49 81 19 45
info.energie@agglo2b.fr

TRANSPORT & MOBILITÉ

TRANSPORT À LA DEMANDE

05 49 81 92 62
contact@agglo2b.fr

LIGNE DE BUS, TRANSPORT SCOLAIRE

05 49 81 12 12
contact@agglo2b.fr

ASSOCIATIONS

VIE ASSOCIATIVE

05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr

SERVICES À LA PERSONNE

C.I.A.S.

Maintien à domicile
Pôle Logement
05 49 81 75 75
social@agglo2b.fr

PETITE ENFANCE & ENFANCE

05 49 81 75 75
social@agglo2b.fr

Loisirs Ados des 11 - 17 ans

Activités en vacances scolaires

À la journée | Moncoutant

05 49 72 02 44
ados@agglo2b.fr

À la semaine | Bressuire

05 49 81 75 75
social@agglo2b.fr

JEUNESSE

Bureau Info Jeunesse Bressuire
05 49 80 48 84
bij@agglo2b.fr

Point Info Jeunesse
Argenton les Vallées
05 49 65 99 05

TOURISME

OFFICE DE TOURISME

05 49 65 10 27
info@tourisme-bocage.com
www.tourisme-bocage.com

PESCALIS

05 49 72 00 01
resa@pescalis.com
www.pescalis.com

CULTURE

BOCAPOLE

05 49 81 78 58
bocapole@bocapole.fr
www.bocapole.fr

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

05 49 65 34 63
conservatoire@agglo2b.fr

MUSÉES

05 49 74 32 24
musees@agglo2b.fr

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

05 49 65 29 27
reseaulecturepublique@agglo2b.fr

SCÈNES DE TERRITOIRE

05 49 80 61 55
scenesdeterritoire@agglo2b.fr

ESPACES AQUATIQUES

ARGENTON LES VALLÉES

05 49 65 79 10

COEUR D'O - BRESSUIRE

05 49 80 71 90
coeurdo@agglo2b.fr

AQUADEL - CERIZAY

05 49 74 49 06
aquadel@agglo2b.fr

AQUADEL - MAULÉON

05 49 81 46 61
aquadel@agglo2b.fr

MONCOUTANT

05 49 72 80 61

Restons connectés



www.agglo2b.fr



www.facebook.com/agglo2b

